

Les 35 heures, un acquis social

(Ipsos, 7 juillet 2004)

L'enquête réalisée par Ipsos pour le syndicat patronal CGPME confirme la popularité des 35 heures auprès des salariés, en particulier ceux qui en bénéficient. La majorité des Français estime toutefois que la réduction du temps de travail a pénalisé l'emploi et les entreprises, et qu'il serait donc souhaitable d'assouplir "un peu" la loi.

Les 35 heures, une bonne chose pour les salariés, moins pour les entreprises

Plus d'un an après les assouplissements prévus par la loi Fillon de janvier 2003, le débat sur les 35 heures rebondit à nouveau. Les 35 heures sont-elles une bonne chose ? De fait, les Français sont aujourd'hui très partagés sur leurs conséquences.

Ils considèrent majoritairement que les lois Aubry ont été une bonne chose pour **les salariés** (59% contre 38% qui soutiennent l'opinion inverse). Nul doute que la plus grande partie de nos concitoyens reconnaît ici que l'instauration des 35 heures est une réelle avancée sociale. Le fait de bénéficier d'un accord 35 heures au sein de son entreprise renforce ce soutien (70% considèrent qu'elles ont eu des conséquences positives pour les salariés). Si cet appui est moins important de la part des personnes ne bénéficiant pas d'un accord, il reste toutefois majoritaire (55%).

Les Français se montrent en revanche plus dubitatifs quant aux conséquences économiques et sociales des 35 heures. Ainsi, 56% d'entre eux considèrent que cette mesure a été une mauvaise chose pour **l'emploi** (contre 40% qui pensent le contraire). Par ailleurs, près de 6 Français sur 10 estiment aussi que cette mesure a été une mauvaise chose pour **la croissance économique** (59% contre 35% d'avis contraire). Les Français se montrent encore plus critiques quand ils pensent aux conséquences de l'accord cadre pour **les entreprises** : 63% d'entre eux considèrent que les répercussions des lois Aubry ont été négatives pour l'appareil productif français.

Assouplissement plutôt que retrait

Au-delà des critiques quant aux conséquences négatives des 35 heures sur le contexte économique et social, les Français manifestent d'abord un attachement au libre choix des salariés. La quasi-totalité d'entre eux souhaitent que dans les prochaines années, les salariés aient plus de choix quant à leur durée de travail, c'est-à-dire qu'ils puissent travailler plus et gagner plus ou travailler moins et gagner moins s'ils sont d'accord avec leur entreprise pour le faire (90%). Mieux, 6 personnes interrogées sur 10 soutiennent même tout à fait cette opinion. Est-ce à dire qu'il faille supprimer la loi sur les 35 heures ? Certainement pas. Seulement 15% des Français pensent qu'il faut le faire tandis qu'une proportion équivalente estime au contraire qu'il faut la laisser en l'état (16%). En fait, nos concitoyens estiment le plus souvent qu'il faut l'assouplir un peu (43%) et dans une moindre mesure la réformer en profondeur (24%). Derrière ces résultats se profile très certainement la volonté de permettre aux salariés d'exercer leur libre choix dans le domaine de la durée du temps de travail ; pouvoir être aux 35 heures ou pas suivant les désirs exprimés par les individus. Si l'on écoute les Français, la réforme, si réforme il y a, devrait donc permettre aux salariés de sortir des 35 heures s'ils le veulent mais aussi de pouvoir rester sous ce régime si tel est leur désir.